



PHILIA +

PROTECTION DE LA JEUNESSE : AGIR AVEC LE JEUNE

QUIZ

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)

Cette fiche a été réalisée par ITS ERASME (France) et l'HE2B (Belgique)



Erasmus+

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



LE DPA-PC EN 14 QUESTIONS

Ce Quiz n'est pas destiné à apprendre la méthode, il vient à la fin d'un parcours formatif. Nous vous encourageons à lire sur l'approche DPA-PC et à visionner l'ensemble des vidéos et seulement ensuite à faire le Quizz.

Ceci vous permettra de vérifier votre compréhension cette approche.

Q1 - Le travailleur social dans l'approche DPA-PC :

1. Il décide pour la personne accompagnée en fonction de ce qu'il pense bon pour elle et qu'elle accepte
2. Il exige de la personne qu'elle agisse et prenne ses décisions par elle-même
3. Il répond à la demande de la personne accompagnée
4. Il travaille avec la personne accompagnée sur le problème qu'elle veut résoudre ici et maintenant, et l'aide à élaborer une solution viable pour elle, ici et maintenant
5. Il cherche à prendre en compte les expertises des différents acteurs concernés

Q2 – L'approche DPA-PC vise à soutenir la personne dans la restauration de son pouvoir d'agir par rapport au monde. De quel(s) pouvoir(s) s'agit-il ? (Plusieurs réponses possibles).

1. Une plus grande maîtrise de soi
2. Une plus grande possibilité d'agir
3. Une capacité à mobiliser les autres

Q3 – L'approche DPA-PC permet-elle de soutenir :

1. Les collectifs
2. Les individus
3. Les deux

Q4 – Quels expertises ou savoirs (savants et expérimentiels) doit-on mobiliser dans l'approche DPA-PC (Plusieurs réponses possibles).

1. Ceux de la personne concernée
2. Ceux des proches de la personne concernée
3. Ceux du travailleur social
4. Ceux de l'équipe dans laquelle travaille le travailleur social
5. Ceux des partenaires

Q5 – L'approche DPA-PC est-elle (Plusieurs réponses possibles) :

1. Une méthode pour aider les personnes accompagnées
2. Une approche permettant d'élaborer un plan d'action à 6 mois
3. Une grille d'analyse des pratiques professionnelles
4. Une pédagogie de l'action
5. Une lecture biographique des difficultés des personnes



Q6 – Quels sont les points d’appuis du DPA-PC ? (Plusieurs réponses possibles)

1. La définition du problème
2. Acteurs en contexte
3. Implication des personnes concernées
4. Prise en compte des contextes d’application
5. Démarche d’action conscientisante
6. Démarche projet
7. Socioconstructivisme

Q7 – Implication des personnes concernées, cela désigne qui ? (Plusieurs réponses possibles)

1. La personne accompagnée
2. Le travailleur social
3. Toutes les personnes impliquées dans le problème et la solution recherchée
4. Toute personne qui de près ou de loin pourrait faire partie de la solution
5. Aucune de ces réponses

Q 8 – La question de la posture est centrale, laquelle est la plus porteuse ? (Plusieurs réponses possibles)

1. L’accompagnateur
2. Le médiateur
3. Le passeur
4. Personne ressource
5. Facilitateur
6. Le sauveur
7. Le militant
8. Le policier

Q 9 – La démarche d’action conscientisante s’apparente à une démarche (Plusieurs réponses possibles)

1. D’apprentissage expérientiel
2. D’autonomisation
3. De bilan

Q 10 – Tous les enjeux sont légitimes ! Vrai – faux :

Q 11 – L’approche centrée sur le DPA-PC est une approche qui prend en compte l’expérience vécue de la personne accompagnée ? Vrai – Faux

Q 12 – Dans certaines situations ou cas de figure, nous pourrions envisager de nous passer de l’expertise de la personne : Vrai – Faux

Q 13 – L’approche centrée sur le DPA-PC, renforce l’importance de la capacité des personnes à penser et à se penser ? Vrai – Faux

Q 14 – Pour pouvoir agir, il faut d’abord savoir sur quoi agir ? Vrai – Faux



LES BONNES REPONSES

Les réponses sont tirées des différents ouvrages que vous retrouverez en bibliographie

Q1 - Réponses 4, 5

L'approche DPA PC cherche à sortir d'une recherche de solutions pour la personne. L'aide consiste à ce que la personne identifie précisément l'obstacle qui l'empêche d'agir et à réunir avec elle les conditions qui lui permettent de se mettre en mouvement.

Cette approche du travail social légitime très clairement l'expertise des personnes accompagnées. Celle-ci doit pouvoir s'articuler avec l'ensemble des expertises sensibles, concernées et impliquées dans l'exploration de ce qui inscrit l'utilisateur dans l'impuissance, et ensemble définir ce qui pose problème.

Q2 - Réponse 2

La définition de l'approche centrée sur le DPA-PC proposée par Yann Le Bossé est claire : comme « la capacité concrète pour des personnes ou des collectivités d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient ». Contrôle recouvre ici l'idée de capacité à influencer ou à réguler les éléments significatifs de notre vie quotidienne. Il s'agit dans l'accompagnement de réunir les conditions susceptibles de favoriser une restauration du rapport à l'action des personnes accompagnées.

Q3 - Réponse 3

L'approche peut s'organiser pour accompagner tant les personnes individuellement que les groupes.

Q4 – Toutes les 5 réponses sont correctes

« L'expertise n'est donc plus l'apanage de l'accompagnant, mais il la partage avec la personne accompagnée, à laquelle il reconnaît une réelle expertise de sa réalité !

Et puis, nous devons rester humble, l'accompagnement est en principe temporaire, nous ne faisons que passer dans la vie des personnes que nous accompagnons... l'intérêt est quand même que ces personnes en souffrance, en situation d'impuissance, puissent se passer de nous et s'affranchir de nous comme de leurs difficultés.

Donc, l'action dont il est question dans l'approche centrée sur le DPA ne peut être unilatéralement prescrite », Yann Le Bossé

Q5 - Réponses 1, 3, 4

C'est une approche qui offre une manière de penser et accompagner la réalité des personnes accompagnées. Elle se propose d'inviter à voir autrement les perspectives d'accompagnement notamment en rendant la personne accompagnée maître d'œuvre du processus d'accompagnement.

Cela ne réduit en rien l'importance de la présence du travailleur social au côté duquel ou de laquelle la personne accompagnée va cheminer. Ce cheminement doit pouvoir libérer la personne des freins /obstacles qui réduisent sa capacité d'action et donc de s'affranchir de son sentiment d'impuissance.



Q6 – Réponses 1, 2, 3, 4, 5

L'approche propose d'être dans la conduite du changement. Pour ce faire, l'approche propose une grille d'analyse en quatre axes. Ils permettent de guider la réflexion et l'action et offrent une proposition pour accompagner le changement.

- Le premier axe est l'adoption d'une unité d'analyse « acteurs en contexte ».
- Le deuxième axe est la prise en compte du point de vue des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions envisageables.
- Le troisième axe est la prise en compte des contextes d'application.
- Le quatrième axe est l'introduction d'une démarche d'action conscientisant.

Chacun de ces axes constitue également une prise de position théorique relativement à des questions plus fondamentales, comme la relation entre l'action et le processus de la pensée, les conditions de passage à l'action ou encore la dynamique des conduites de changement. Ces prises de position sont formulées d'une manière plus abstraite qui permet de situer rapidement la perspective théorique retenue. Mais avant tout, il est nécessaire d'identifier et définir ce qui pose problème

Q7 – Réponses 1, 2, 3, 4

Pour Yann Lebossé et Claire Jouffray, il va de soi que la première personne concernée est la personne en difficulté (au regard de ce qu'elle maîtrise de sa réalité). Cela dit lors du repérage des acteurs en contexte, leurs enjeux, certains acteurs vont apparaître sensibles et concernés par ce qui pose problème à la personne en difficulté, elles expriment donc intérêt, il s'agit de les soutenir pour qu'elles s'impliquent de plus près.

Q8 – Réponses 3, 4, 5

Restaurez le mouvement, permettre aux personnes d'avancer dans la direction de ce qui est important pour elles et de développer des postures tout à fait compatibles avec l'approche centrée sur le DPA-PC, c'est cela que nous poursuivons avec cette approche. La posture du passeur semble ouvrir ce chemin, elle inscrit le praticien dans une certaine humilité ou une certaine impartialité ... c'est-à-dire qu'elle invite à délaissier les trois postures (sauveur, policier, militant) pour investir une posture dont l'objectif est simplement de faciliter le franchissement d'un passage délicat pour les personnes accompagnées.

Q9 – Réponses 1, 2

Cette démarche invite la personne, l'usager à revenir sur son expérience vécue. Explorer dans une posture META sa mise en action, l'élaboration de sa posture ... et soutenir la personne dans ce qu'elle peut apprendre de son expérience afin d'augmenter le contrôle qu'elle peut avoir sur sa réalité et ce qui est important pour elle

Q10 – Réponse – Vrai

« Ils ont le droit d'exister, tout simplement parce qu'ils existent »
« Ne pas considérer l'enjeu de l'autre, c'est l'exclure du problème, de la définition du problème (si on l'écarte, il entre par la fenêtre, il se fera entendre d'une manière ou d'une autre) »



« Ce qui est vrai c'est que tout est viable (ce qui est viable c'est de tenir compte des enjeux de l'autre, on peut ne pas être d'accord avec lui, mais on ne peut pas les nier) » Yann Le Bossé

Q11 – Réponse – Vrai

Elle accorde la légitimité de l'expertise du sujet. Elle est essentielle pour son implication, être restaurée dans son rapport à l'action. Le travail de l'approche consiste tout simplement à faire émerger cette expertise et le potentiel qui est en lui. Elle invite à considérer les personnes et non les « stigmates » qui les caractérisent. En effet, l'action du sujet est médiatrice, l'approche centrée sur le DPA poursuit l'objectif de rendre chacun acteur et « maître » de sa réalité, pour paraphraser les humanistes, permettre aux personnes de construire de réelles opportunités de se réapproprier leur « libre arbitre » et donc de promouvoir sous leur propre autorité leur propre accomplissement.

Q12 – Réponse – Faux

Feedback - Proposition d'explication :

Evidemment non, il nous faut absolument considérer l'expertise de la personne. L'approche centrée sur le DPA-PC est une perspective qui se nourrit entre autre de la psychologie humaniste, il est donc essentiel de lire et être à l'écoute de la personne. L'éthique en travail social est un aspect important de cette approche.

Q13 – Réponse – Vrai

L'approche DPA-PC, s'inspire des approches humanistes qui offrent à la personne de développer sa capacité et de se nourrir et augmenter son pouvoir d'agir via l'ensemble des petits succès que ce rapport à l'action concrète pourra générer et engranger.

Q14 - Réponse – Vrai

La définition de ce qui pose problème est bien centrale dans l'approche. Soutenir le pouvoir d'agir des personnes suppose que l'on ait identifié ce sur quoi il est important pour les personnes d'exercer un plus grand contrôle. Il faut vraiment prendre le temps nécessaire à la définition de ce qui pose problème et avoir une idée claire et précise de ce que l'on veut changer.



BIBLIOGRAPHIE

- Jouffray Claire, (2009), Développement du pouvoir d'agir et renouvellement des pratiques des intervenants sociaux : le point de vue d'une formatrice, - Passerelles, Vol., n°1 – Juin 2009 (Passerelles = Cahier de recherches et d'initiatives sociales sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et de collectivités)
- Le Bosse, Yann, (2016) Soutenir sans prescrire, Edition Ardis.
- Le Bossé Yann., Chamberland Manon., Bilodeau Annie. et Bourassa Bruno. (2007). Formation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA): étude des modalités optimales de supervision. Revue Travailler le social, pages 38-39-40, 133-157.
- Le Bossé Yann, Vallerie Bernard (2006). Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement, éd. CERSE, Université de Caen in : Les Sciences de l'éducation - Pour l'Érenouvelle 2006/3 (Vol. 39).
- Yann Le Bosse (2016), Sortir de l'impuissance – Invitation à soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – Tome 2 : Aspects pratiques, Ardis
- Yann Le Bossé (2016), Soutenir sans prescrire, ARDIS. Québec
- Yann Le Bosse (2012), Sortir de l'impuissance – Invitation à soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels, Ardis
- Yann Le Bossé (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : Quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. Nouvelles pratiques sociales. Québec

